

**REUNION du CHSCT
Le 11 juin 2008**

Etaient Présents : Monsieur CAPET
Madame DUCHEMIN
Monsieur JACOB
Docteur KALFON
Madame MULLER de TANNEGG

Membres élus :	Madame HERNANDEZ	CGT
	Monsieur MERCIER	CFDT
	Madame MOUS	CGT
	Monsieur ROSSILLI	CGT
	Madame SENNE	CFDT
	Madame WUNENBURGER	CGT-FO

Excusés : Monsieur AVEROUS
Madame CUZON

La séance est ouverte à 9h30, sous la présidence de Madame MULLER de TANNEGG.

Point 1 : point de suivi des accidents du travail

Le Docteur KALFON indique que 6 accidents du travail se sont produits depuis la dernière réunion du CHSCT dont 4 chutes, 1 accident de trajet et 1 accident du travail survenu à un électricien sur un chantier de la CNAV.

Concernant ce dernier point, Monsieur ROSSILLI réclame que le CHSCT soit prévenu afin de pouvoir diligenter une enquête.

Point 2 : incidences du nouveau code du travail sur les missions du CHSCT

Madame MULLER de TANNEGG signale que le DRH fera une information spécifique aux membres du CHSCT sur les incidences de l'application du nouveau Code du Travail à la CNAV. Une réunion est prévue début septembre.

Point 3 : modification d'organisation à la DSINDS

La DSINDS va être réorganisée d'ici la fin 2008, afin d'adapter les structures à la gestion **en mode projet**.

Un double organigramme est mis en place :

- Hiérarchique, pour le fonctionnement opérationnel, avec des services et départements :
 - Systèmes d'information et avant-projets
 - Projets informatiques et patrimoine applicatif
 - Qualité, méthodes et sécurité
 - Production informatique
 - Architectures et infrastructures informatiques
 - Déploiement .

- Fonctionnel, pour fixer les orientations et les principales décisions, avec une animation par pôles, sans rattachement hiérarchique :
 - Un pôle « sécurité »
 - Un pôle « management »
 - Un pôle « gestion des projets et des opérations »
 - Un pôle « relations clients »
 - Un pôle « système d'information ».

Des structures demeurent rattachées directement au Directeur :

- ↻ Administration et finances
- ↻ Contrôle de gestion
- ↻ Secrétariat administratif.

Point 4 : problèmes d'écrans avec la configuration de la version 8.1 de l'OR

Les membres du CHSCT signalent que des agents se plaignent de la taille des caractères à l'écran suite aux dernières versions de l'OR mises en place.

Madame MULLER de TANNEGG explique que l'OR est désormais développé pour fonctionner avec des résolutions d'écrans 1024 x 768 et toute autre résolution mise en place sur le poste de travail du Technicien Conseil peut entraîner des dysfonctionnements lors de l'installation des nouvelles versions.

Afin de pallier les désagréments de cette résolution (caractères plus petits à l'écran), la mise à disposition d'écran 19 pouces en format 16/10 pourrait apporter un confort supplémentaire aux utilisateurs. La mise en place de ces nouveaux écrans ne peut être envisagée que progressivement, ceux en place étant relativement récents, et se fera en priorité pour les Techniciens Conseil ayant des problèmes de vue relevés par le Secteur Médical.

Point 5 : conséquences sur les conditions de travail des nouvelles consignes de pilotage du portefeuille de l'OR

Les membres CGT du CHSCT font part de la perturbation ressentie par les agents face à la charge de travail, les 4 enregistrements demandés par jour et les consignes de gestion du portefeuille demandées.

Certains Techniciens Conseil ont l'impression d'avoir moins d'autonomie dans leur organisation quotidienne de travail.

Madame MULLER de TANNEGG répond que l'action en cours sur les 4 enregistrements par jour n'est que temporaire (sur 3 semaines) afin de résorber le stock de dossiers à enregistrer résultant du fort absentéisme d'avril et mai.

Par ailleurs, les consignes données aux Techniciens Conseil concernant l'harmonisation des indications à saisir sur les dossiers et les tâches, sont nécessaires pour faciliter la supervision des Responsables sur les portefeuilles et la réalisation des analyses d'ensemble sur toute la DAE.

Enfin, les consignes concernant les modalités de pilotage des portefeuilles résultent des priorités définies par la Direction sur le type de dossiers à traiter en priorité : Droits Propres et Droits Dérivés en première attribution, c'est-à-dire la continuité des ressources pour les assurés, conformément aux objectifs de la COG.

Madame MULLER de TANNEGG précise également que les rétablissements suite à suspension de paiements demeurent également des dossiers prioritaires à traiter.

Point 6 : sécurisation de l'accès des cyclistes à la barrière d'entrée

Les membres du CHSCT signalent, à la demande de certains cyclistes, que ces derniers éprouvent des difficultés à passer entre les voitures pour badger à l'entrée du site, puisque les vélos arrivent à droite en montant et qu'ils doivent se déplacer vers la gauche pour badger.

Après débat, il apparaît qu'il est difficile d'envisager une solution pratique, le problème résultant notamment d'une attention insuffisante des automobilistes portée à la présence des cyclistes (arrivée trop rapide devant les barrières).

La possibilité de réaliser un marquage au sol doit néanmoins être étudiée par le Secteur Sécurité

Point 7 : questions diverses

Le Docteur KALFON propose de faire une information aux agents du site portant sur les risques de dépendance à l'alcool et au tabac.

Madame MOUS remarque que le stress au travail peut induire une consommation plus forte de tabac et qu'il faudrait travailler sur les causes de ce stress avant de faire une information sur la dépendance.

Madame SENNE demande qu'il soit pris contact avec la Mairie de Tours afin d'étudier la possibilité de poser un miroir face à la sortie du site, la visibilité étant parfois réduite pour voir les véhicules arriver.

Monsieur ROSSILLI signale des difficultés relationnelles entre les rédacteurs rachats-retraites et leur Responsable. Madame MULLER de TANNEGG répond qu'une réunion doit avoir lieu prochainement sur le sujet avec les personnes concernées.

Monsieur CAPET informe les membres du CHSCT de différents travaux qui interviendront au cours du mois de juin sur le site :

- Nettoyage des façades de Tours 1
- Changement de l'alimentation du réseau d'eau de ville entre Tours 1 et l'entrée du site
- Rénovation de l'ascenseur Est de Tours 2.

La séance est levée à 11h30.